



13.03.2023

CEREMONIE COMMEMORATIVE **du 19 MARS 1962**

Le 19 Mars est la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Cette cérémonie se déroulera
le 19 Mars 2023 à 17 h 30
au Monument aux Morts

et sera suivie d'un vin d'honneur,
à la salle de réunion de la mairie.

La population est cordialement invitée.

SERVICES PUBLICS

SECRETARIAT DE MAIRIE :
du mardi 02 au 05 mai inclus,
la mairie sera ouverte uniquement le matin,
de 8 h 30 à 12 h 00.

Pont de l'Ascension
Le secrétariat de Mairie
sera fermé le vendredi 19 mai.

BIBLIOTHEQUE :
Fermeture de la bibliothèque
du mercredi 19 au vendredi 21 avril inclus.

FIBRE

En cas de souci de raccordement au réseau fibre,
merci de contacter le secrétariat de Mairie
au **05.53.50.12.84**
qui fera remonter le problème
au Syndicat Périgord Numérique



ORDURES MENAGERES

Le jeudi de l'Ascension étant férié, la
collecte des ordures ménagères s'effectuera en
remplacement, **le mercredi 17 mai, au matin.**

OPERATION BROYAGE DE VEGETAUX

La prochaine campagne de broyage est prévue du
27 au 31 Mars 2023

Inscriptions auprès du secrétariat de Mairie
au 05-53-50-12-84



CEREMONIE DU 8 MAI

La traditionnelle cérémonie du 8 mai se déroulera
à **11 h 00**, au Monument aux Morts et sera suivie
d'un vin d'honneur, à la salle de la mairie.

La population est cordialement invitée.

INCIVILITES / DEGRADATIONS

À la suite de dégradations par tags et graffitis constatés sur les infrastructures communales,
Nous vous informons que Monsieur Le Maire a déposé une plainte pour « **dégradation d'équipements publics** » auprès de la Gendarmerie de Terrasson.



L'agent technique
procédera au
nettoyage

GERER MES BIENS IMMOBILIERS

Depuis le 1er janvier et jusqu'au
30 juin 2023 inclus,
tous les propriétaires de biens
immobiliers à usage d'habitation,
particuliers et entreprises,
doivent déclarer l'occupation de leurs
logements sur l'espace
« Gérer mes biens immobiliers »
du site
impots.gouv.fr

FORMATION PREVENTION ET SECOURS CIVIQUE DE NIVEAU 1 (PSC1)

DEVENEZ ACTEUR
INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS



Une journée qui sauve

Formez-vous aux gestes de premiers secours

En partenariat avec le centre de secours de Terrasson, la commission santé/sécurité de votre commune met en place :

La formation PREVENTION et SECOURS CIVIQUE de niveau 1 (PSC1)

D'une durée de 7h, cette formation a pour objectifs d'apprendre les gestes simples à travers des mises en situations : comment prévenir les secours, protéger une victime, quels gestes effectuer en attendant les secours, etc...

Samedi 13 Mai 2023 de 9h à 17h

Dans la salle du conseil municipal de la Mairie, à La Feuillade.



Sur Inscription en Mairie (tel : 05 53 50 12 84) jusqu'au mercredi 10 Mai.

Pour qui ? Pour tous, dès l'âge de 10 ans.

Coût :

- Habitants de la Feuillade 65 € dont 40 € pris en charge par la municipalité
- Habitants hors commune 65€.

Le nombre des participants sera limité à 12, par session de 7 heures.

« Avoir le bon réflexe pour sauver une vie : nous sommes tous concernés »

A la suite de cette session, un certificat de formation vous sera délivré.

